



La commune investit pour l'avenir

P 8-9 Le Budget 2016

06 Juillet 2016

Les Epouvantails

Mercredi 6 juillet, place du Maine, place au traditionnel festival des Epouvantails. Nouvelle formule avec plus de musiques et plus d'arts de rue. Restauration sur place.



Fête du 13 Juillet 2016

Feu d'artifice

A partir de 19h30, apéritif offert par la commune et les commerçants. Animation musique country avant le feu d'artifice. Les manèges seront là dès la fin d'après-midi. Restauration sur place.



Exposition à la mairie

Karine Roussel expose en mairie. Venez découvrir ses œuvres aux heures d'ouverture de la mairie.



Sommaire

■	pages 3 à 5
CADRE DE VIE	
Inauguration des	
25 logements chemin	
des Lavoirs	
Travaux vestiaires	
Travaux place de l'an	
2000, au multi accueil	
et à l'école maternelle	
■	page 5
SOLIDARITÉ/CITOYENNETÉ	
Le repas des aînés	
■	page 6
SERVICES POUR TOUS	
La langue des signes	
■	page 7
SPORTS/LOISIRS/CULTURE	
Exposcience : 2 classes	
récompensées	
Structures de loisirs	
■	pages 8-9
CADRE BUDGÉTAIRE	
Budget 2016	
■	page 10
Expressions libres	
Etat civil	

■	pages 11-12
INTERCOMMUNALITÉ	
Solidarité communautaire	
Délégation de service public	
PLUi	
Dispositif Argent de poche	



EDITO

Centre de santé : l'accès de tous à la santé

par Jean-Marc Bouhours, maire



Ce projet a été initié en 2009 ; il a fait l'objet de nombreuses discussions et même, parfois, de controverses.

C'est un engagement fort de notre mandat. Nous nous sommes totalement investis pour que les conditions de réalisation soient réunies et pour répondre à l'intérêt général.

L'accès aux soins est une préoccupation de tous, c'est un combat qui doit mobiliser toutes les énergies, dans un contexte de désertification médicale. En effet, au quotidien, chacun peut rencontrer des difficultés pour trouver un médecin généraliste ou spécialiste.

Dans ce contexte, la commune a pris ses responsabilités, avec un geste fort : la création d'un nouveau service municipal pour proposer aux usagers une offre de soins de proximité. Le modèle du centre de L'Huisserie étant basé sur le salariat, le médecin ne perçoit pas les honoraires des patients, le règlement de la consultation est versé à la commune, comme pour n'importe quel autre service municipal.

La création du centre de santé à L'Huisserie ne vient pas concurrencer la médecine libérale

existante mais compléter une offre insuffisante au niveau de notre territoire.

Nous franchissons une étape importante, et rassurante, pour l'offre de santé ouverte à tous.

Aujourd'hui tout est en place pour une ouverture prochaine, et nous sommes déjà en recherche d'un second médecin généraliste.

A côté du centre municipal de santé, dans le même bâtiment, des locaux sont réservés à la location et mis à la disposition des professionnels de santé libéraux : infirmiers, kinésithérapeutes, pédicure-podologues, diététicienne, orthophoniste, psychologue et ostéopathe. Les locations participeront pour une partie au retour sur investissement de ce projet de l'ordre de deux millions d'euros, mais c'est avant tout l'attractivité de la commune et de son centre-ville qui sera renforcée par le centre de santé. L'Huisserie bénéficiera de la dynamique ainsi générée.

Nous voulons mobiliser toutes les énergies ; nous poursuivrons, ensemble, la construction d'une offre de soins de proximité pour répondre aux besoins des habitants de notre commune et des communes proches.

Pour contacter la mairie

Horaires

- lundi : 13h30/18h
- mardi au vendredi : 8h30/12h et 13h30/18h
- samedi : 8h30/12h

Contacts

- Tél : 02 43 91 48 20
- Fax : 02 43 91 48 21
- e-mail : mairie@lhuisserie.fr
- site web : www.lhuisserie.fr



Directeur de la publication : Jean-Marc Bouhours • Comité de lecture Commission Communication : Isabelle Perlemoine-Lepage, Bernard Bouvier, Sylvia Goisbault, Emmanuel Hamon, Yves Le Cuziat et Nathalie Le Roux • Réalisation : Bertrand Réalisations • Impression : Imprimerie Trohel L'Huisserie

Imprimé sur papier issu d'une gestion forestière durable





CADRE DE VIE

Inauguration 25 logements chemin des Lavois



Le maire et J. Pierre Fouquet, président de Méduane Habitat ont inauguré 25 logements «chemin des Lavois» en cœur de bourg le vendredi 4 mars 2016.

Cette construction sur 3 étages et 8 logements attenants a été lancée en 2012. « Ces logements répondent à un vrai besoin et à l'objectif du conseil municipal qui a souhaité, dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme, un non-étalement urbain. C'est aussi une réponse à la loi SRU qui réglemente et impose 20 % de logements sociaux. On tend vers ces objectifs.

Au travers de cette opération, le conseil municipal favorise la mixité sociale dans une démarche de développement durable. La présence des locatifs et la vie créée autour va renforcer l'attractivité de notre cœur de bourg ». Jean-Marc Bouhours a également annoncé que le travail en confiance avec Méduane va se poursuivre avec la création de logements au-dessus de la future médiathèque et que des logements collectifs sont également en projet dans la première tranche du lotissement de la Perrine. Enfin, il a souhaité la bienvenue aux nouveaux locataires qui ont répondu à l'invitation. En novembre prochain, une présentation plus détaillée de la commune leur sera proposée. Puis Jean-Pierre Fouquet a complété les propos du maire en précisant que « ce projet s'inscrit bien dans les objectifs du SCoT et du PLH (Programme Local de l'Habitat). La liaison créée par le chemin des Lavois compose un ensemble à l'aspect esthétique et urbain réussi entre le bâti ancien et les nouveaux logements. Ces 25 logements sont ordonnancés pour moitié par des appartements



Le maire ouvre officiellement l'accès aux 25 logements des Lavois

de type T3, pour 1/4 de type T2 et pour le dernier quart de type T4. Quant au financement de ce projet global de 5 M €, hormis les subventions de l'Etat notamment, Laval Agglomération a financé à hauteur de 323 000 € (soit 10 % de l'investissement) et Méduane Habitat pour 414 000 € (soit 15 %). Et d'ajouter que les entreprises locales ont construit cet ensemble, ce qui participe à la vie économique du département, tant par l'économie que l'emploi ».



Remise d'un morceau de ruban inaugural par le maire



Le nouveau chemin des Lavois

Travaux peinture extérieure vestiaires La Villa

Les vestiaires du foot de la Villa ont été repeints par l'entreprise l'huissérienne pour un montant de 6 017,48 € pour la peinture extérieure anti-graffitis et 3 154,46 € pour les peintures intérieures qui sont programmées pour fin août.



Déjections canines

Les déjections canines sont de plus en plus nombreuses sur les pelouses et rendent la tonte difficile.

Merci aux propriétaires de veiller à ramasser les déjections de nos amis les chiens sur nos espaces publics.

Service Blanchisserie

A COMPTER DU 27 AVRIL la blanchisserie « Poirier », installée à Nuillé/Vicoïn, propose aux L'Huissériens un service de dépôt de linge de maison passage du marché. Vous pourrez confier le mercredi à l'entreprise vos couettes ou dessus de lit, oreillers, traversins ou couvertures et les reprendre le mercredi suivant au même endroit, de 16h30 à 19h.

SARL POIRIER
SERVICE BLANCHISSERIE
02 43 98 07 53
06 26 93 11 85

Nouvel artisan : Leclair Plombier

SEBASTIEN LECLAIR s'est installé à la Torinière depuis le 1^{er} mars en tant que plombier - chauffagiste - salle de bains clé en main.

06 35 25 04 96

Le Gaec du ruisseau

DEPUIS LE 22 AVRIL, le GAEC du Ruisseau propose du lait cru et les produits de la fromagerie d'Entrammes (fromages, lait UHT demi-écrémé ...).

Les clients sont servis le vendredi de 16h30 à 18h30 pour le moment. Ils doivent venir avec leurs contenants pour le lait cru. La vente se situe à la ferme de la Goupillère, route de Nuillé/Vicoïn.

Tous les produits vendus sont BIO et issus d'un lait de vaches nourries à l'herbe et au foin (sans OGM, sans ensilage, sans achats d'aliments extérieurs).



Fin des travaux place de l'an 2000

Nouveau paysage urbain vu de la place



Après 7 mois de chantier, les travaux sont désormais terminés. Le parking enherbé sera accessible à la fin de l'année pour permettre à la pelouse de pousser.

Les différentes phases de travaux, concernant la chaussée de la rue des Mines et l'entrée sur la place, la création du rond-point de la Fontaine et la chaussée devant le Castelli puis la réalisation d'un parking sur la place, permettront d'augmenter le nombre de stationnements à 120, soit une centaine de plus qu'aujourd'hui.

Le nouveau rond-point Saint Siméon dessert la rue des Sources à gauche



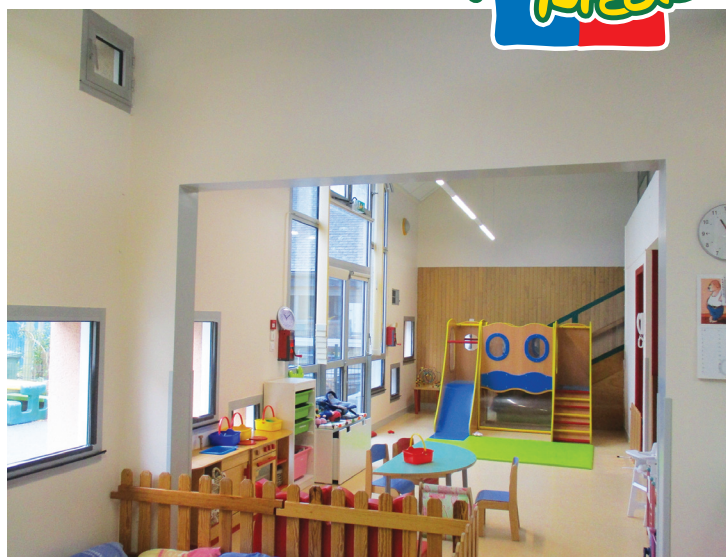
La nouvelle voie, baptisée « rue des Sources » au dernier

conseil municipal le 22 avril, reliant la place des Enfants de l'An 2000 à la rue du Bois et la création du rond-point Saint Siméon ont achevé cet important réaménagement. Avec cette nouvelle organisation et l'arrivée des habitants des 25 logements chemin des Lavoirs en janvier 2016, ce quartier va connaître une nouvelle jeunesse.

Peinture au multi accueil



Durant la 2^e semaine des vacances de Pâques, des travaux de peinture ont eu lieu pour un montant de 2 341,19 €. Sur des tons neutres, il ne restera plus qu'à accrocher les dessins des enfants - de 3 mois à 3 ans - qui apporteront de la couleur.



Travaux à l'école maternelle publique

Des travaux de rénovation des sanitaires débuteront le 30 Mai 2016 pour se terminer fin juillet.

Toute la partie des sanitaires sera démolie et rénovée dans le style de l'autre aile de la maternelle. Un grand rangement sera installé avec une ouverture sur le hall.

L'accès par le portail de la cour maternelle sera interdit pendant toute la durée des travaux. L'entrée et la sortie des enfants se feront par la rue des Camélias. Une petite partie de la cour sera délimitée et réservée aux artisans.



SOLIDARITÉ & CITOYENNETÉ

Les aînés ont eu la Bougeotte à la salle polyvalente !

Plus de 200 participants de plus de 70 ans au repas cette année

Samedi 12 mars avait lieu le traditionnel repas des aînés à la salle polyvalente.

Invités par la mairie, 218 l'Huisseriens de plus de 70 ans ont pu profiter d'un repas « ambiance orientale ».

C'est autour d'un cous-cous préparé par notre boucher-traiteur de la place de l'église, que les convives ont savouré le plaisir de se retrouver entre amis ou entre voisins.

Ils ont apprécié le clin d'oeil offert par les enfants de l'accueil périscolaire, qui pour l'occasion s'étaient appliqués à décorer de jolis petits vases « à l'oriental » pour agrémenter les tables.

Les élèves de l'école de danse lavalloise « La Bougeotte » accompagnés de leur professeur, Mme Rocio Barras, ont embelli l'ambiance de cet après midi festif par leurs prestations hautes en couleur de danses orientales.

Merci à tous les acteurs de cette belle journée, passée à prendre la vie du bon côté.



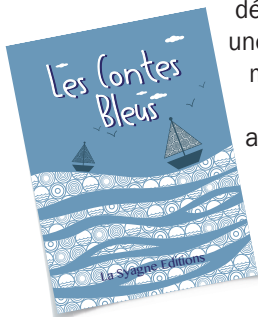
Mise à l'honneur des plus de 85 ans qui ont reçu un panier gourmand de produits locaux par la municipalité



Nos 10 aînés les plus âgés de la commune ce jour-là posent avec les élus

En avant avec les P'tits bouts de lecture

LA BIBLIOTHÈQUE PROPOSE désormais, une fois par mois, une nouvelle animation gratuite destinée aux tout petits.



Certains ne savent pas encore marcher mais sont déjà attentifs aux histoires racontées par les bénévoles.

Ces séances de lecture d'une durée de 30 minutes environ, avec parfois un support sous forme d'un raconté-tapis ou de musique, sont adaptées aux enfants de 3 mois à 3 ans et constituent une première approche des histoires pour les amener en douceur vers la découverte des livres.

Que vous soyez assistante maternelle ou maman d'un petit bout, n'hésitez pas à vous inscrire en bibliothèque.

Prochaines séances : 10 mai et 14 juin à 9h30.



Adaptation des horaires au multi accueil « les p'tits pieds »

AFIN DE MIEUX répondre à la demande de parents, afin de correspondre avec les horaires d'école, le multi accueil « les p'tits pieds » ouvre ses portes à 8h30 (au lieu de 8h45) depuis le 18 avril.

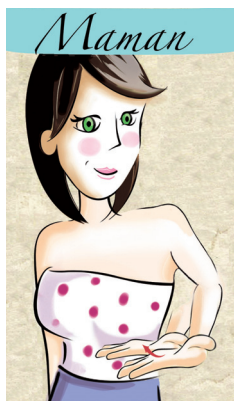


SERVICES POUR TOUS

La langue des signes initiée aux p'tits pieds et à l'espace jeunes

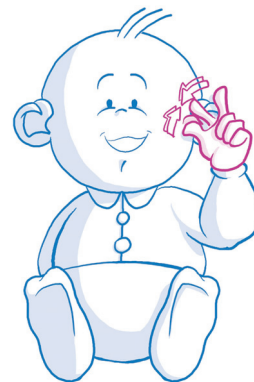
Lucie Barrier, coordinatrice petite enfance, propose aux assistantes maternelles et au personnel du multi accueil de découvrir un nouveau moyen de communication avec le bébé à travers la langue des signes.

Ce projet répond à l'envie des assistantes maternelles de se former et de développer leurs connaissances sur la petite enfance. C'est aussi l'occasion de réaliser un projet commun entre le RAM (Relais Assistantes Maternelles) et le multi accueil.



11 assistantes maternelles de l'Huisserie et 3 professionnelles du multi accueil participent jusqu'en juin à 6 ateliers de langue des signes pour bébés

animés par Maria Grigy formée à la Langue des Signes. La communication grâce à la langue des signes pour les bébés est un véritable atout pour l'éveil et le langage du jeune enfant. Si elle est pratiquée avec plaisir et toujours en associant le mot au signe, elle développe et intensifie la qualité de la relation et l'interaction adulte-enfant. Cette pratique contribue aussi à faire diminuer les malentendus et les frustra-



tions de l'enfant, notamment les cris, les pleurs, les colères. Le fait d'être compris permet à l'enfant de renforcer son estime de lui-même et de lui donner de l'assurance. Il est possible de signer à partir de 6 mois et cet outil de communication n'est pas réservé aux enfants malentendants.

Après cette formation pour les professionnels, une nouvelle session sera ouverte aux parents.

Pour tous renseignements merci de contacter Lucie Barrier, coordinatrice petite enfance au **02 43 91 40 90**.

Dans le cadre du temps périscolaire du vendredi soir, l'Espace Jeunes à proposé un atelier autour de la découverte du langage des signes.

Après une entrée en matière, permettant de faire le tour des connaissances, 6 séances ont permis d'adapter l'apprentissage aux jeunes présents. Celles-ci se sont déroulées sous différentes formes : jeux, chants signés et cuisine. Les jeunes ont



Lise : J'ai vraiment aimé le langage des signes. C'était trop cool.

Katalina : J'ai adoré avec Bruno et Maria. J'aurais aimé avoir plus de séances tellement c'était bien.

Jonathan, Saliou et Lou-Ann : J'ai adoré le langage des signes. C'était trop bien.

pu apprendre tout en s'amusant avec Bruno (animateur jeunesse) et Maria GRIGY (la même intervenante que pour la petite enfance).



SPORTS • LOISIRS • CULTURE

Exposcience : 2 classes récompensées

Une nouvelle fois, les enfants de L'Huisserie se sont distingués lors de la dernière Exposcience qui s'est déroulée mi-mars à la salle polyvalente de Laval.

« Vert même en hiver » ou « pourquoi les sapins ne perdent pas leurs aiguilles » a remporté le 5^e prix de l'animation. Ce projet était porté par Fabienne Dupont, enseignante de l'école publique et Lionel Beaufort, animateur au Château des Mômes.

« Le parcours de la tomate », projet autour de l'alimentation et du gaspillage alimentaire, porté par Valérie Le Boulanger et Arnaud Bourven a remporté le 1^{er} prix de l'environnement.

Au-delà des prix et des récompenses qui sont toujours un bon moyen de saluer l'investissement des enfants et des équipes éducatives, il est intéressant de souligner la singularité de la démarche qui est mise en place dans le cadre d'Exposcience. En effet, le lien entre l'école et le loisir, entre les apprentissages fondamentaux et les temps de détente, amène une dynamique particulière au sein des groupes d'enfants et au niveau du département. En effet, peu de projets sont portés en association entre une école et une structure de

loisirs. Les organisateurs d'Exposcience saluent cette originalité chaque année et aimeraient que cette spécificité L'Huisserienne se développe sur d'autres territoires.

Les enseignants et animateurs, ayant chacun des rôles éducatifs spécifiques, donnent une dimension particulière aux actions menées en commun. Croiser les approches et favoriser les échanges permet aux enfants de développer pleinement leurs compétences en terme de savoir, savoir-faire et savoir-être.

Cette dynamique, favorisée par le Projet Educatif Local, correspond à la volonté municipale



d'œuvrer tous ensemble pour l'épanouissement de chaque enfant de la commune.

Avec les enfants, ce sont aussi les familles qui se sont mobilisées sur ces projets autour d'Exposcience. Il faut aussi saluer et remercier les parents qui se sont investis durant le week-end afin de faire vivre nos stands de présentation.

Le maire a reçu les lauréats et leurs encadrants pour les féliciter



Ouverture des structures de loisirs

Le Château des Mômes sera ouvert pendant les vacances d'été : du 6 au 29 juillet et du 22 au 31 août.

Pour les vacances d'automne : du 20 octobre au 2 novembre et pour les vacances de fin d'année : du 19 au 23 décembre.

Aucun service ne sera ouvert du 1^{er} au 19 août et du 26 décembre 2016 au 2 janvier 2017.

Durant le mois de juillet, comme tous les ans, le Château des Mômes et l'Espace Jeunes offriront un programme d'activités varié et de qualité avec des accueils à la journée, des

stages et des camps.

Vous retrouverez le programme détaillé sur lhuisserie.fr, il sera accessible depuis le portail famille à partir du 20 mai.



Concert d'harmonie à l'école de musique

LE SAMEDI 26 MARS A eu lieu, dans la salle de concert de l'Espace du Maine, un concert dédié aux orchestres, avec deux ensembles très différents.

En première partie, nous avons pu découvrir l'ensemble Késako, sous la direction d'Amandine Bonhomme, professeur de violon.



Des violonistes et violoncellistes de l'agglomération viennent s'associer à d'autres musiciens suivant les projets. Ils nous ont fait voyager dans un univers aux mises en scène variées et dynamiques.

L'orchestre de l'école de musique constitué des « grands élèves » (instruments à vent et percussions), a continué ce voyage avec des adaptations de pièces classiques mais aussi de jazz et de Rock avec un medley du groupe légendaire Les Doors.

Nous avons également fait un retour en enfance avec le générique du dessin animé « Les aventures de Tintin ».



Subventions 2016

Écoles 64,7%	€
OGEC Ecole privée (ligne de crédit)	83 316
Groupe public (voyage scolaire)	9 230
Classe découverte Sainte Marie	7 826
Activités diverses Sainte Marie	611
Amicale laïque	570
Ecole maternelle publique (coop)	453
APEL	265

Sports-Loisirs-Culture 22,8%	€
FASL (14 associations sportives)	18 500
Epouvantails	6 400
UDAL	6 000
Cyclos VH	440
Music Avenir	330
Assoc. Parents Ecole Musique	200
Ludothèque itinérante	400
Assoc. Boules bretonnes	160
Assoc. Aubépine	150

Social - Solidarité 9,2%	€
ADMR	6 949
CCAS	4 000
Amicale Beausoleil	845
Restos du Cœur	130
Secours Catholique	130
Association Paralysés de France	130
UNAFAM (maladie psychique)	130
Lutte contre le cancer	105
Donneurs de sang	105
UDAF	105
Hommes Peuples Solidaires	105
Assoc. Infirmités Moteurs Cérébraux	105
France Alzheimer	105
Les p'tits soleils	105
Jeudis Loisirs	90
AF SEP	100

Divers 3,3%	€
Assoc. personnel communal	1 400
Comité de jumelage	1 500
Paroisse (chauffage église)	1 350
Anciens Prisonniers Guerre AFN	305
Mayenne Nature Environnement	165
Société Protection Animaux	145
Jardins familiaux	200
Groupe défense cultures locales	190



CADRE BUDGÉTAIRE

2016 : un budget maîtrisé et volontariste

En 2016, la commune maîtrise ses dépenses de fonctionnement et continue d'investir, sans augmenter les taux d'imposition. C'est le résultat d'une gestion financière sérieuse et responsable.

Le budget pour l'année 2016 a été voté par

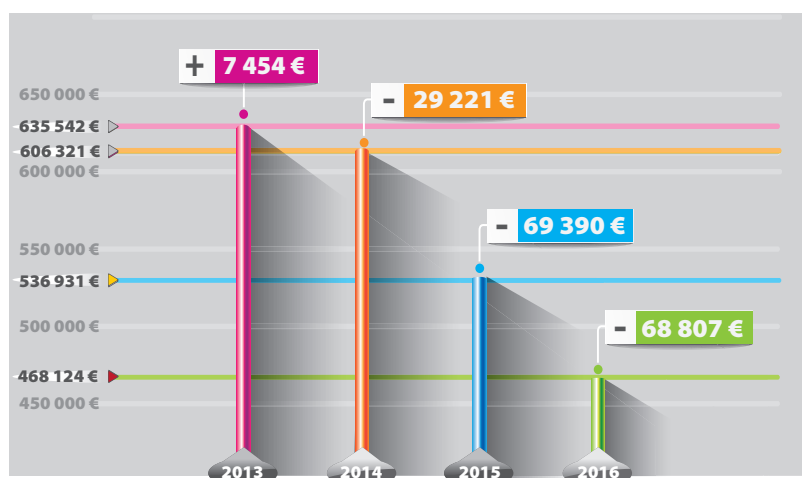
le conseil municipal le 26 février 2016. Ce dernier s'élève à environ 12 millions d'euros, dont 4 068 280 € en investissement et 3 891 826 € en fonctionnement.

A ce budget principal, il faut ajouter les budgets annexes pour l'eau, l'assainissement et le lotissement de La Perrine.

Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'état

Comme en 2015, le budget 2016 a été préparé dans un contexte financier contraint. En effet, depuis 2015, pour que les collectivités locales contribuent au redressement des finances publiques, l'Etat a engagé une baisse des dotations de 11 milliards d'euros sur trois ans.

Ainsi, pour L'Huisserie, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) a diminué de 29 000 € en 2014, de 69 000 € en 2015. Cette diminution devrait également être de 69 000 € en 2016, soit une diminution totale de 167 000 € sur trois ans.



Qu'est-ce que la DGF ?

La Dotation Globale de Fonctionnement est la principale dotation de l'état aux collectivités territoriales avec un montant global de 36 milliards d'€.

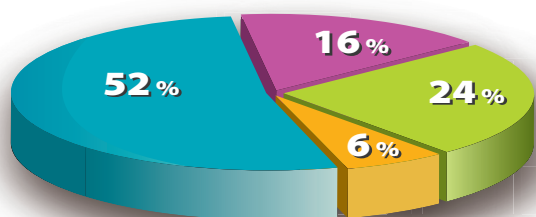
Créée en 1979, la DGF a pour but de compenser les transferts de services et de compétences de l'état vers les communes comme par exemple :

- 1983 : Elaboration du Plan d'Occupation des Sols
- 1986 : prise en charge des locaux des écoles primaires publiques par les communes
- 2009 : Enregistrement des demandes de passeports biométriques
- 2014 : Mise en place des Temps d'Activité Périscolaires...

L'équipe municipale est particulièrement vigilante pour maîtriser les dépenses de fonctionnement qui sont en grande partie constituées par les dépenses de personnel (52%) et les charges à caractère général (29%, énergies, fournitures...). En 2016, les charges à caractère général devraient diminuer par rapport au budget 2015. Cela est le résultat d'un travail de chaque instant pour s'assurer que chaque euro dépensé est un euro utile. Cela ne peut se faire sans l'application de tous : élus et personnel communal. La commune est par ailleurs engagée dans des groupements de

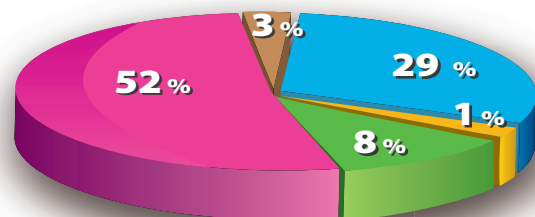
commande avec les autres communes de l'agglomération (fournitures, produits d'entretien, contrôle des ascenseurs...). Cette mutualisation permet de réaliser des économies. Quant aux dépenses de personnel, elles augmentent de 7% par rapport au budget 2015. Cette évolution est due à la progression professionnelle des agents et à la création du centre de santé municipal. Si ce dernier engendre des dépenses nouvelles, il rapportera également des recettes, qui proviendront du produit des consultations. Ce nouveau service municipal sera à terme équilibré financièrement.

Recettes et dépenses de fonctionnement 2016



Recettes : 3 891 826 €

Impôts et taxes 52%
Produits des services et de la gestion courante 16%
Dotations subventions 24%
Résultat de fonctionnement reporté 6%



Dépenses : 3 891 826 €

Charges de personnel 52%
Charges financières 3%
Charges de gestion courante (énergies, fournitures...) 29%
Dépenses imprévues 1%
Virement à la section d'investissement 8%

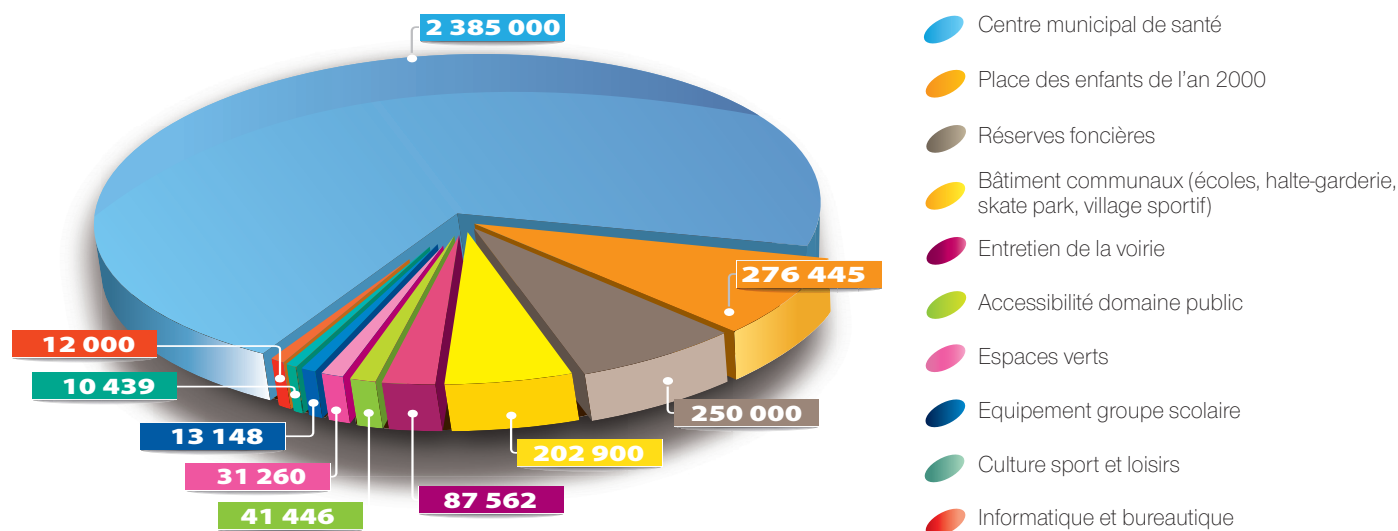
En 2016, en matière de fonctionnement, la commune s'engage fortement pour apporter aux habitants une offre de santé de proximité. C'est l'un des attentes les plus fortes des habitants.

Cet engagement se retrouve également en investissement, où l'opération principale de l'année 2016 sera l'acquisition, pour 2 385 000 €, des locaux du centre de santé et de ses abords. La commune maintiendra son effort pour l'embellissement

du centre-bourg et l'entretien de ses équipements. La solidité des finances municipales permet, malgré la diminution des dotations de l'Etat, de maintenir la capacité d'investissement de la commune. C'est essentiel pour préparer l'avenir, répondre aux demandes des habitants et soutenir l'économie locale.

Le budget d'investissement 2016 est de 4 068 280 €

Principaux investissements prévus en 2016 en €



Pas d'augmentation des taxes

Dans ce contexte difficile, notre commune a la chance de s'appuyer sur une situation financière saine. L'augmentation des bases fiscales liée à la création de logements, notamment des lotissements en cours, contribue à l'augmentation des recettes. Cependant, pour rester attractif, nous devons veiller à la qualité des aménagements et des services proposés.

En 2015, le produit des taxes était de 1 521 345 € (habitation foncière bâti et non bâti). En 2016, le produit sera de 1 540 000 € avec des taux qui restent inchangés. Hormis la taxe foncière bâti, les taxes d'habitation et foncière non bâti sont très inférieures à la moyenne nationale des communes.

État civil

Naissances

- **Chaïma Ben Rabeh,**
née le 3 janvier
12 rue des Lauriers
- **Emma Bourdoiseau,**
née le 25 janvier
4 allée des Eglantiers
- **Mia Robieu,**
née le 4 février
La Poulinière
- **Mahé Marchand,**
né le 16 février
4 rue des Ormes
- **Léandre Corvé,**
né le 1er mars
8 impasse du Pré Piau
- **Adèle Savary,**
née le 9 mars
14 allée des Biches
- **Cali Guérin,**
née le 21 janvier
5 allée des Ajoncs
- **Stamatis Girault Maringer,**
né le 26 janvier
18 rue des Lauriers
- **Colombe Rondeau,**
née le 16 mars
1 impasse des Pervenches
- **Fabien Rossignol,**
né le 4 avril
16 allée du Chèvrefeuille

Décès

- **Alain Charloux,**
le 6 février
- **Nicole Duboys Fresnay,**
le 10 février
- **Didier Goisbault,**
le 12 février
- **Joëlle Delalande,**
le 10 mars
- **Marie-Dominique Sirou,**
le 17 mars
- **Christiane Jan,**
le 28 mars



EXPRESSION LIBRE

Agir avec vous pour L'Huisserie

par le Groupe majoritaire au conseil municipal

Le travail du conseiller municipal se fait le plus souvent en amont des réunions publiques, dans le cadre de commissions ou de groupes de travail. C'est là que les discussions ont lieu et que les choix sont mûris. Le meilleur exemple est celui du budget qui est construit collectivement, selon les orientations données par le maire et son équipe. En effet, il se discute tout d'abord dans chaque commission où chaque ligne budgétaire est analysée et discutée avant d'aboutir à un accord qui prend en compte les remarques

et observations de tous les élus, qu'ils soient de l'équipe majoritaire ou de l'opposition. Lorsqu'il y a un désaccord, c'est au maire et à son équipe, démocratiquement élus, de trancher et d'avancer.

Nous avons pris le parti, à L'Huisserie, de travailler de façon constructive avec les élus de l'équipe minoritaire qui acceptent les échanges avec notre groupe, et ce en dehors de toute polémique stérile et inefficace.

C'est ainsi, en particulier, que nous voulons travailler sur le

centre de santé municipal qui va élargir l'offre de soins pour les prochaines années. Nous avons constitué une commission santé qui suivra ce dossier et proposera des actions qui permettront la réussite de ce service essentiel à chacun. Nous savons que nous pouvons compter sur la participation active et constructive de la représentante du groupe minoritaire dans cette commission.

Le groupe majoritaire



EXPRESSION LIBRE

L'Huisserie, le renouveau

par le Groupe minoritaire au conseil municipal

Nous vous informons qu'Eric Champagne de Labriolle a démissionné de sa fonction d'élus, nous le remercions pour son investissement personnel.



Nous souhaitons la bienvenue à Stanislas SALMON, qui a rejoint le groupe minoritaire.

Le centre municipal de santé va ouvrir ses portes avec certains professionnels médicaux qui non pas d'autre choix que d'intégrer le centre soit ils étaient déjà

locataires de la commune soit la pression pour eux était trop importante ?

Lors du conseil municipal de février l'opposition avec quelques élus de la majorité, nous avons souhaité qu'un compte administratif spécifique au centre municipal de santé soit établi afin de connaître et maîtriser au mieux les besoins et coûts de ce service.

Tout contribuable à droit d'avoir une information lisible de l'utilité de ses impôts.

Les taux d'imposition n'augmentent pas mais sont toujours supé-

rieurs à la moyenne nationale.

Nous nous fragilisons par ce choix de centre municipal de santé qui semble après analyse être issue de la représentation et la conscience de certains.

Une offre de santé incluant des activités annexes nous aurait semblé plus pertinente...

Loïc Houdayer,
Noëlle Delahaie,
Olivier Tricot,
Aurore Rommé,
Anne-Marie Janvier
Stanislas Salmon



INTERCOMMUNALITÉ

Solidarité communautaire : un fonds de concours unique



Créé en 2012 par Laval agglomération, le fonds de concours est renouvelé pour la période 2016-2019 pour un total de 2 210 751 € à destination des 20 communes. Ce fonds de concours est unique, il est attribué selon un indice de richesse, en tenant compte de la taille des communes, avec un fonds minimum pour les communes de moins de 2500 habitants.

Ce fonds est destiné à financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement communal. Le montant attribué à L'Huisserie sur la période précédente était de 69 644 €. Il a permis de financer une

partie de l'Espace du Maine.

Le montant attribué par commune est basé sur 3 critères : potentiel financier, revenu

fiscal moyen et effort fiscal. Ainsi, notre commune s'est vu attribuer la somme de 65 614 €. Ce montant participera au financement d'investissements à venir.

COMMUNE	POPULATION	FONDS DE CONCOURS
Argentré	2 757	62 123 €
Bonchamp	6 007	75 110 €
Changé	5 790	28 024 €
L'Huisserie	4 307	65 614 €
Laval	53 871	1 161 928 €
Louverné	4 089	68 332 €
St Berthevin	7 585	99 620 €

Un plancher de 50 000 € a été institué pour toutes les communes de moins de 2500 habitants : Ahuillé, Châlons du Maine, La Chapelle Anthenaïse, Entrammes, Forcé, Louvigné, Montfours, Montigné, Nuillé Parné, St Germain le Fouilloux, St Jean sur Mayenne, et Soulgé sur Ovette.

La Délégation de Service Public pour une bonne gestion des équipements et services intercommunaux



Qu'est-ce que la DSP ?

La Délégation de Service Public est « un contrat par lequel une personne morale de droit public confie la gestion d'un service public dont elle a la responsabilité à un délégataire public ou privé, dont la rémunération est substantiellement liée au résultat de l'exploitation du service ».

Dans le dernier BiL, nous avons rapporté la création d'un crématorium aux Faluères. Le conseil communautaire a approuvé le principe de gestion de type DSP (Délégation de Service Public) pour la construction et l'exploitation du futur crématorium.

Par ailleurs, la DSP des TUL (Transports Urbains Lavallois) arrive à échéance. Une nouvelle DSP sera mise en place au 1^{er} janvier 2017.

La rentrée scolaire 2016 se fera donc sur la base actuelle.



Dans le cadre de sa compétence déchets-environnement, la communauté d'agglomération a approuvé le projet de réalisation d'une déchetterie intercommunale à Entrammes au lieu-dit la Tanchonnière sur la route de Forcé.

Laval Agglomération souhaite assurer le développement de ses infrastructures liées à la collecte des déchets sur l'ensemble de son territoire.

L'agglomération dispose aujourd'hui d'un parc de 7 déchetteries pour répondre à la demande des usagers et à la nécessité de trier et de valoriser au maximum les déchets issus des ménages.

Cependant, le secteur Sud-Est de l'agglomération

reste sous équipé en terme de collecte des déchets.

Laval Agglomération doit mettre en place différents types de collecte. N'ayant pas de terrain disponible pour agrandir le point tri actuel à Entrammes, il apparaît nécessaire de trouver un autre emplacement qui doit se rapprocher au maximum des trois communes Entrammes, Forcé et Parné sur Roc.

Par ailleurs, la vidéo protection sera prochainement installée dans notre déchetterie

tout comme dans celles de Laval, St Berthevin, Bonchamp, Louverné, Louvigné et Montigné.



Lecture publique pour tous

DANS LE CADRE DU TRANSFERT de la compétence « lecture publique », la mise en réseau des bibliothèques de l'Agglomération offre aux usagers de chaque bibliothèque la possibilité d'emprunter gratuitement des ouvrages, des CD ou des DVD disponibles dans l'une de ses bibliothèques, avec possibilité de restitution dans une autre de ses bibliothèques. Une carte sera attribuée à chaque lecteur communautaire. Une pénalité en cas de perte de la carte de lecteur communautaire sera appliquée à compter de la 2^e carte perdue. L'installation d'un logiciel commun à toutes les bibliothèques de l'Agglomération se déroulera à L'Huisserie du 9 au 16 mai, pendant cette période, il ne sera pas possible d'emprunter des livres.

Broyage des branchages 2016

Jusqu'au 27 mai puis du 5 octobre au 9 décembre.

DATE	SEMAINE	
	PAIRE	IMPAIRE
Mercr. Matin	L'Huisserie	L'Huisserie
Mercr. A-M	St Berthevin	St Berthevin
Jeu. Matin	Laval	Laval
Jeu. A-M	Laval	Laval
Vend. Matin	Louvigné	Louverne
Vend. A-M	Montigné	Bonchamp

à noter

Attention

aux jours fériés :
jeudi 5 mai et vendredi 11 novembre

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Les travaux d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Laval Agglomération ont débuté. A cet effet et dans le respect des modalités de collaboration avec les 20 communes précisées lors du conseil communautaire du 23 novembre 2015, des groupes de travail territoriaux ont été constitués. Ceux-ci assureront tout au long de la démarche un rôle de relais entre l'échelle intercommunale et l'échelle locale. Le groupe de travail de notre

secteur réunira Ahuillé, Montigné et Nuillé. Thierry Bailleux, qui participe à la commission aménagement au sein de Laval Agglomération, et Hervé Delalande, adjoint à l'urbanisme, sont les élus référents de notre commune.

Au cours de la première phase de la démarche (diagnostic, état initial de l'environnement et expression des enjeux), ces mêmes instances seront réunies et consultées autour des thèmes du patrimoine bâti, de l'identification du bâti agricole pouvant faire l'objet d'un changement de destination, de l'inventaire du bocage et de



Qu'est-ce que le PLUi ?

Le PLUi est le document d'urbanisme qui, à l'échelle de la Communauté d'agglomération, établit le projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire. Il détermine les conditions d'un aménagement du territoire respectueux des principes du développement durable et répondant aux besoins de développement local.

l'inventaire des zones humides fonctionnelles.

Les travaux sur le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) ont commencé avec la préfiguration de la TVB (Trame Verte et Bleue) par commune ; 2 réunions par groupes de communes sont à venir afin d'identifier les espaces constitutifs de la TVB dans le cadre de l'aménagement urbain du territoire.

Les différentes phases d'élaboration du PLUi sont les suivantes :



L'échéance de la réflexion sur le PADD (phase 2) est fixée au 27 mars 2017 et l'approbation du PLUi devra avoir lieu avant fin décembre 2019.

Dispositif argent de poche

En 2004 Laval proposait le premier chantier argent de poche au quartier st Nicolas, 31 jeunes avaient participé à cette opération qui depuis s'est étendue à Laval Agglomération.

Depuis 2007, ce dispositif est entièrement financé par Laval Agglomération qui y a consacré un budget de 55 000 € en 2015. En 2016 le budget sera de 60 000 €. 20 communes participent à ce dispositif et ce sont 696 jeunes qui s'inscrivent

aux différents chantiers proposés, 365 garçons et 331 filles (dont 48 L'Huissériens) en 2015.

Dans cette démarche participative et citoyenne, les jeunes se sentent utiles, responsables et valorisés. C'est également une première approche du monde du travail. Au contact des agents de la commune, ils découvrent des métiers et des compétences. En avril, les 12 jeunes

inscrits ont travaillé sur la réfection de tables de l'école primaire, sur l'entretien d'espaces verts et sur la décoration du « Château des Mômes » pour l'été autour de silhouettes de stars du cinéma.

